

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 7 OCTOBRE 2023

L'assemblée générale ordinaire du Comité territorial de rugby de La Réunion s'est réunie le 7 octobre 2023 à 9 heures à La Saline – Centre FOS Réunion, sur l'ordre du jour suivant :

- présentation et approbation des comptes de l'exercice 2022-2023
- présentation et vote du budget prévisionnel
- présentation du rapport moral
- présentation du rapport d'activité
- questions diverses

Associations membres de l'assemblée générale

Etaient représentées :

RC SAINT-PAUL	représentée par Daisy ADOLPHE munie d'un mandat spécial
RC PORTOIS	représenté par Christian M'LANAO muni d'un pouvoir spécial
RC SAINT-PIERRE	représenté par Audrey MENARD, présidente
RC TAMPON	représenté par Delphine PEURON, présidente
RC SAINT-GILLES	représenté par Jean-Michel LABBE, président
ETANG SALE RC	représenté par Jérôme AGENOR, président
XV DIONYSIEN	représenté par Stéphanie MURCY munie d'un mandat spécial
RC SAINT-BERNARD	représenté par Jean-Michel BOUCHON, président
SAINT JO OVALIE	représenté par Raphaël GERARD muni d'un pouvoir spécial
ZARLEQUEENS	représentée par Pierre ROUFFET, président
RRCE	représenté par Didier AROUBANI, président
RT SAINT DENIS	représenté par Frédéric LESCOT, président

représentant 12 clubs sur 16 et un total de 62 voix sur 88

Etaient absentes

JSB RUGBY
SC CHAUDRON
LEU RUGBY CLUB
RT SAINT-LOUIS

Membres du comité directeur :

Etaient présents :

Daniel BLONDY, président	Daisy ADOLPHE	Wilfrid HOARAU
Monique CATHALA, vice-présidente	Jérôme AGENOR	Jean-Michel LABBE
Jean-Michel BOUCHON, secrétaire général	Delphine CATHALA	Christian MLANAO
Stéphane MARQUES, trésorier	Raphaël GERARD	

Invités :

Monsieur Patrick Patchez, commissaire aux comptes

Monsieur Marcelino BUREL, expert-comptable

Monsieur Jean-Philippe BALLET-BAZ, directeur du CREPS

Steve NARDON CTL

Delphine LE GUILLOU, comptable

Vanessa LOUISE, secrétaire

Naëlsie ROBERT, apprentie

Salariées du Comité

Le quorum, égal à la moitié des associations, représentant au moins la moitié des voix, étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le président souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

Organisation générale, situation du Comité et présentation du rapport moral

Le président revient sur les démissions de Jean-Michel LABBE et de Nikos MOTHE, respectivement de leurs fonctions de président de la commission Jeunes et de la commission des épreuves. Il les remercie pour leur investissement dans ces fonctions.

Ces départs vont induire des modifications de l'organisation de la commission des épreuves nécessitant de passer par une *phase d'adaptation*.

Suite à son accident de trajet, Martien Adolphe a repris son travail. Il se trouve en mi-temps thérapeutique. Il est nécessaire de trouver des prestataires techniques pour assumer certaines de ses missions au sein du POM.

Germain CAZORLA a démissionné de ses fonctions au Comité pour devenir salarié du club du Tampon, ce qui contribue à une *professionnalisation* de ce club, avec lequel une convention est en cours de signature pour la poursuite de certaines actions initiées par le comité.

Sébastien ALCARAZ est toujours en arrêt de travail.

Naelsie ROBERT termine son contrat d'apprentissage fin octobre et un contrat de travail lui sera proposé à compter du 1^{er} novembre 2023, pour couvrir notamment le domaine de la communication.

Il est proposé de procéder à une augmentation des salaires de Vanessa LOUISE et de Laura BANTOURE pour prise en compte de responsabilités nouvelles.

Il est demandé aux clubs de faire remonter au Comité et via Ovalie toutes les informations utiles relatives aux modifications dans leur organisation.

Deux élus de la FFR, dont le vice-président chargé de la territorialité, seront à La Réunion à la fin du mois d'octobre. Ils rencontreront les dirigeants des clubs de chacun des bassins : le 25 au soir, pour le Sud et le 26 au soir, pour le Nord.

Audrey MENAND va assumer la présidence de la commission *arbitrage*.

L'organisation d'une formation de délégués fédéraux est envisagée.

Le président du Comité présente le rapport moral dont le texte figure en annexe.

L'assemblée procède au vote du rapport moral :

- pour : 12 associations représentant 62 voix
- contre : 0
- abstention : 0

Présentation du rapport d'activité

Les présidents des commissions concernées présentent, chacun pour ce qui les concerne, le rapport d'activités sportives de la catégorie dont ils assument la responsabilité.

Stéphane MARQUER et Jean-Michel LABBE interviennent respectivement pour la commission EDR et pour la commission *jeunes*.

Jérôme AGENOR présente le rapport de la commission *féminines* et celui de la commission *seniors*.

Julien PATRIA, qui n'a pas pu se rendre disponible, a transmis un rapport écrit annexé au présente PV.

Le président remercie pour sa présence monsieur Jean-Philippe BALLET-BAZ, directeur du CREPS, se félicite des excellentes relations avec cette institution et lui donne la parole.

Le directeur du CREPS remercie le président du Comité. Il évoque l'organisation de la conférence nationale des sports et de sa déclinaison régionale, ainsi que la célébration du quarantième anniversaire du CREPS, notamment la *porte ouverte* qui se tiendra le 25 novembre prochain.

Examen des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023

Dans sa séance du 22 septembre 2023, le comité directeur a arrêté la comptabilité de l'exercice 2022/2023. Ces comptes sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Préalablement, monsieur Patrick PARCHEZ, commissaire aux comptes, présente son rapport sur les comptes annuels. Ce rapport est joint au présent procès-verbal. Il comporte le bilan et le compte de résultats de l'exercice, ainsi que leurs annexes.

Les comptes sont certifiés sans réserve.

L'assemblée procède au vote :

- pour : 12 associations représentant 62 voix
- contre : 0
- abstention : 0

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2023 et dit que le résultat sera affecté au compte report à nouveau.

Examen du budget prévisionnel 2023/2024

La préparation du budget prévisionnel repose pour une part importante sur le travail des commissions sportives qui doivent faire remonter les demandes relatives aux actions qu'elles souhaitent conduire au cours de l'exercice et comporter une recherche des financements correspondants.

Ce budget est notamment caractérisé par un accroissement des effectifs de licencié, par une augmentation relative de nos activités et par la recherche d'un meilleur équilibre en recettes et dépenses. La rigueur est plus que jamais nécessaire.

Le budget prévisionnel est arrêté à la somme de de 647 760 euros en recettes et en dépenses. Il est joint en annexe du présent compte rendu.

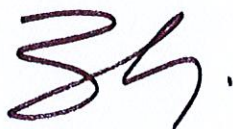
L'assemblée procède au vote :

- pour : 12 associations représentant 62 voix
- contre : 0
- abstention : 0

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et clôture l'assemblée générale à 12h15.

Le président :



Daniel Blondy

Le secrétaire général :



Jean-Michel Bouchon